

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EMINENCE PATRIMOINE (Part MC: FR0011672880)

Cet OPCVM est géré par TURGOT ASSET MANAGEMENT

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du Fonds vise à rechercher, sur la durée de placement recommandé, une en s'exposant aux marchés obligataires et aux marchés actions européens et internationaux par le biais d'investissement en OPC à travers une gestion discrétionnaire et flexible. Compte tenu de son objectif de gestion, il n'existe pas d'indicateur de performance de référence pertinent pour ce Fonds. Toutefois, à titre de comparaison à posteriori, le porteur peut se référer à l'indicateur de référence Eonia capitalisé majoré de 3%.

Pour répondre à son objectif de gestion, le FCP pratique une gestion discrétionnaire exposée jusqu'à 60% de l'actif net sur les actions internationales mais aussi sur les supports obligataires et/ou monétaires des marchés internationaux de 40% minimum jusqu'à 100% de l'actif net, uniquement via des OPCVM français, FIA, respectant les 4 critères de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier) et/ou OPCVM européens.

Le gérant détermine l'exposition nette du portefeuille aux marchés actions et la maturité du portefeuille obligataire sur la base d'une analyse de l'environnement économique. La sélection des actifs se fait sur la base d'une évaluation interne attribuée à chaque OPCVM potentiellement sélectionné (via une approche quantitative et qualitative).

Le FCP est exposé au marché des actions internationales (de 00% à 60%). La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition géographique, sectorielle et de taille de capitalisation (les actions de petites capitalisations pourront constituer 60% de l'actif net). La gestion pourra intervenir sur les marchés des pays émergents jusqu'à 60% de l'actif net du FCP.

Le FCP est exposé également aux titres de créances et instruments des marchés monétaires internationaux (taux fixes et/ou variables) de 0% à 40% de l'actif net. La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition dette publique/dette privée, du rating (les titres « investment grade » pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif net et les titres spéculatifs ou non notés jusqu'à 30%) et de sensibilité (-2 à 6). L'exposition en obligations convertibles sera inférieure à 10% de l'actif net. Le FCP est soumis au risque de change jusqu'à 100% de l'actif net.

Le Fonds peut, par ailleurs, intervenir sur des futures et options négociés sur des marchés réglementés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque marché, taux, action ou change. L'utilisation de ces instruments visera notamment à augmenter l'exposition aux actions du FCP ou à couvrir partiellement le portefeuille.

Les instruments dérivés pourront, également, servir à effectuer des ajustements dans le portefeuille en cas de mouvements de souscription/rachat importants.

Le FCP capitalise ses revenus ; la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK. Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 11 heures chez CACEIS BANK et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée quotidiennement sur les cours de clôture de J publiée en J+1.

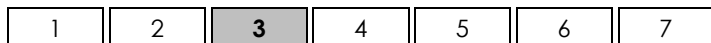
PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [3] :

Le FCP se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque dû aux exposition de 40 à 100% sur les supports obligataires et/ou monétaires des marchés internationaux et de 0 à 60% maximum sur les actions internationales (y compris sur les petites et moyennes capitalisations et sur les pays émergents pour 60% de l'actif net maximum).

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié à la faible liquidité de certains titres : les investissements sont possibles sur les actions de petites capitalisations. Le volume de ces titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marché sont donc plus marqués, à la hausse comme à la baisse, et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds pourra donc avoir le même comportement.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

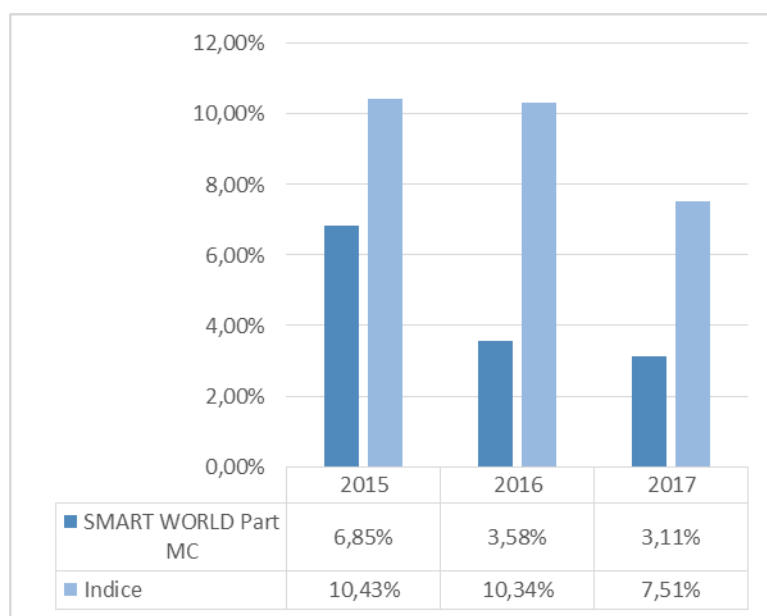
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	0%
Frais de sortie	0%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	3.53%*
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Au titre de la clôture au 29/12/2017 Néant

* Le chiffre communiqué se fonde sur le calcul des frais de l'exercice clos au 29/12/2017. Il peut varier d'une année sur l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.turgot-am.fr.

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 30/09/2013

Date de création de la part MC : 27/12/2013

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM :
Euro

Changements importants intervenus:

Les performances passées ont été réalisés dans des conditions qui ne sont plus d'actualité compte tenu de l'objectif de gestion, de la stratégie d'investissement, de l'indicateur de référence a posteriori EONIA + 3% ainsi que d'une modification du profil rendement/risque effective au 07/02/2018.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK SA

Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) : Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de TURGOT ASSET MANAGEMENT – 6 rue Paul Baudry – 75008 Paris – contact@turgot-am.fr

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de TURGOT ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

TURGOT ASSET MANAGEMENT est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Le présent OPCVM n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique « US Person ». La définition de « US Person » est disponible dans le prospectus (Rubrique Souscripteurs concernés et Profil de l'investisseur).

La politique de rémunération est disponible sur le site internet www.turgot-am.fr et peut être communiquée sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/04/2018.